

Beyrouth, le 14 septembre 2011

## **DECLARATION DU SENEGAL**

**Monsieur le Président**

**Honorables délégués**

**Honorables représentants des organisations internationales**

**Chers amis de la Société civile**

**Mesdames et messieurs les participants,**

**Monsieur le Président**

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette deuxième assemblée des Etats parties. La délégation du Sénégal est convaincue que, sous votre direction avisée, cette rencontre marquera une étape importante dans l'application effective de la Convention sur les armes à sous-munitions. Soyez assuré que, dans l'accomplissement de cette noble tâche, vous avez tout le soutien et toute la confiance de notre délégation.

Je voudrais aussi associer, à ces félicitations, le Président de la Première assemblée des Etats parties, dont l'engagement et le leadership éclairés nous ont permis d'enregistrer des progrès décisifs vers la réalisation de notre objectif commun.

Il m'est également agréable d'exprimer les sincères remerciements de la délégation du Sénégal au gouvernement libanais ainsi qu'à l'ensemble de son peuple si amical, pour les soins attentifs portés à la préparation de cette importante conférence, ainsi que pour la chaleureuse hospitalité dont nous sommes chaque jour à la fois les témoins et les bénéficiaires.

**Monsieur le Président**

Après celui du Laos, le choix porté sur le Liban pour accueillir cette deuxième assemblée des Etats parties est significatif à plus d'un titre. Il est bien sûr rendu possible par l'engagement et le volontarisme de votre gouvernement, mais il témoigne aussi de la solidarité de l'ensemble de la communauté du processus d'Oslo

envers ce pays si durement et si injustement touché par les armes à sous munitions. Je ne doute pas que cette situation et les conséquences inacceptables de l'usage de ce type d'armes amènent l'ensemble des acteurs ici présents à redoubler d'efforts pour parvenir à un monde débarrassé du fléau des armes à sous-munitions.

A cet égard et comme annoncé lors de la conférence de Vientiane, le Sénégal est fier d'avoir rejoint la communauté des Etats parties, en ayant finalisé son processus de ratification. Cette adhésion n'est que la dernière manifestation d'un engagement qui nous a conduits à participer à l'ensemble du processus d'Oslo, bien que notre pays ne soit ni producteur, ni importateur, ni utilisateur d'armes à sous munitions. En la matière toutefois, notre conviction est que l'usage de ce type d'armes, par ses conséquences inacceptables sur les populations civiles ainsi que sur le devenir socio-économique des régions affectées, doit être condamné au double plan moral et juridique.

C'est pour cette raison, **honorables participants**, que l'universalisation constitue un défi majeur pour l'application effective de la Convention, car ce n'est qu'avec l'adhésion la plus large possible que celle-ci atteindra véritablement son objectif. A ce sujet, et nous nous en félicitons, beaucoup a été fait depuis notre dernière rencontre. Il convient de poursuivre les efforts pour que notre communauté s'élargisse et que nous parvenions, tous ensemble, à un monde débarrassé du fléau des armes à sous munitions.

Sous ce rapport, ma délégation se félicite de ce que le projet de déclaration de Beyrouth invite les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la Convention. Nous espérons qu'il sera adopté à l'unanimité, et que ce signal d'un engagement politique fort convainque les Etats encore réticents à nous rejoindre dans la poursuite du noble objectif que nous nous sommes donnés.

Le Sénégal, pour sa part, s'engage à œuvrer concrètement au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour encourager les Etats membres qui n'ont pas rejoint notre lutte à le faire le plus rapidement possible. Mon Pays lance également un appel aux Etats parties des autres communautés économiques régionales à engager le même combat. L'objectif ultime de cette démarche serait de faire de toute l'Afrique un continent sans arme à sous munitions.

Nous nous réjouissons également de ce que, dans le cadre du travail d'intersessions, il ait été proposé la création de six groupes de travail, dont un consacré à l'assistance et à la coopération internationale. C'est une dimension importante de la mise en œuvre, sans laquelle il serait difficile, voire impossible, pour certains Etats d'honorer leurs obligations dans les délais fixés. Nous sommes

convaincus que des partenariats efficaces et efficients, conclus selon une approche fondée sur les résultats, nous permettrons de réaliser notre objectif commun : parvenir, ensemble, à un monde plus sûr.

Pour cela, nous devons aussi montrer une égale détermination dans tous les aspects de la mise en œuvre de la Convention. Nul n'ignore le rôle décisif qu'une Unité d'Appui à l'Application efficace peut jouer dans l'atteinte des objectifs de tout nouvel instrument relatif au désarmement. Ma délégation souhaite vivement que l'Unité qui sera créée dans le cadre de la Convention d'Oslo dispose de tous les moyens nécessaires pour accompagner, de manière efficace, la Présidence, mais aussi les groupes de travail et les Etats parties. Sur ce point, ma délégation est d'avis que la taille et la structure de l'Unité doivent dépendre des missions qui lui seront confiées, et non le contraire, c'est-à-dire des missions définies en fonction d'une taille et d'une structure qui auront été décidées au préalable.

Il va sans dire que, à plus ou moins long terme, notamment lorsque le nombre d'Etats parties avoisinera celui de la Convention d'Ottawa, une synergie sera à rechercher entre les mécanismes de décision comme de mise en oeuvre de ces deux instruments essentiels à la cause d'un monde plus sûr que nous partageons tous.

Le Sénégal, né sous l'arbre à palabre et se nourrissant chaque jour du dialogue constructif comme mode de réduction de nos différences apparentes, vous réitère tout son engagement à œuvrer avec vous pour un monde plus sûr où la valeur de la vie humaine retrouvera toute sa dimension originelle : celle que le Seigneur lui a conféré dans son verset mémorable du Saint Coran où Il déclare "wa lakhad karramnaa banni adam" (sadakha llahoul aziim) "Nous avons honoré et privilégié les descendants d'Adam".

Choukran lakoum

Baaraka llahou lii wa lakoum

Je vous remercie de votre aimable attention.